

APPEL A CANDIDATURES BOURSE MASTER DOUBLE DIPLOMATION 2023

Le programme de bourse master double diplomation s'adresse à des étudiants de niveau master, exclusivement de nationalité marocaine, inscrits dans une université publique marocaine ou dans une université issue d'un partenariat public-privé (UIR, UM6P, UEMF, etc.). L'université marocaine doit être liée à un établissement d'enseignement supérieur français par un accord de double diplomation qui reconnaît la mobilité en France comme faisant partie intégrante du cursus de l'étudiant. Ainsi, cette mobilité doit donner lieu à un double diplôme pour l'étudiant marocain à la fin de ses études en France et de son cursus au Maroc.

La bourse sera attribuée pour une durée de 10 mois (septembre 2023 à juin 2024).

Chaque responsable de programme de master en double diplomation peut soumettre la candidature d'un de ses étudiants selon le principe suivant : une convention = une candidature.

Les critères de sélection portent sur :

- l'excellence académique de l'étudiant (la troisième année de licence et le premier semestre de master seront considérés)
- la spécialité de formation : celle-ci doit s'inscrire dans l'une des spécialités susceptibles de répondre aux besoins du marché de l'emploi marocain et des grandes orientations de la coopération bilatérale ;
- l'obtention d'un double-diplôme : la convention de coopération entre les deux établissements sera analysée afin de déterminer si celle-ci prévoit bien l'obtention des diplômes marocain et français de master.

Cette bourse du gouvernement français n'est pas cumulable avec une autre bourse.

Les candidatures doivent être transmises <u>par les établissements marocains</u> au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc à l'adresse suivante : <u>bourses.esr@ifmaroc.com</u> au plus tard le <u>lundi 29 mai 2023</u>.

Chaque candidature doit être composée du dossier <u>complet</u> de l'étudiant présélectionné et <u>de la copie de l'accord de double-diplomation</u> entre les établissements marocains et français. Toute candidature envoyée après la date limite d'envoi ne pourra pas être traitée. Si le programme inclut une période de stage obligatoire de plus de deux mois en France, celle-ci doit être précisée dans la candidature en y apportant le calendrier prévisionnel de la mobilité en France.

Pour toute question, merci de contacter :

Marie PELATAN, chargée de mission Universitaire – marie.pelatan@ifmaroc.com